LIGNES DIRECTRICES NATIONALES POUR LA CLASSIFICATION DES SENTIERS MULTI-USAGES AU CANADA

Classification, types d'expériences et niveau de développement de l'offre touristique des sentiers

Décembre 2021

Anton Bielousov, flickr.com

TABLE DES MATIÈRES

LIMITE DE RESPONSABILITÉ ii

REMERCIEMENTS iii

RECONNAISSANCE TERRITORIALE iv

SENTIER TRANSCANADIEN v

1 INTRODUCTION 1.1

1.1 À QUOI SERVENT CES LIGNES DIRECTRICES? 1.2

1.2 À QUI S'ADRESSENT CES LIGNES DIRECTRICES? 1.4

1.3 COMMENT UTILISER CES LIGNES DIRECTRICES? 1.5

2 GUIDE DE CLASSIFICATION DES SENTIERS 2.1

2.1 UNE APPROCHE DE CLASSIFICATION CENTRÉE SUR LES USAGERS 2.2

2.2 UNE APPROCHE PAR ÉTAPE POUR LA CLASSIFICATION DES SENTIERS 2.4

2.3 CLASSIFICATION DES SENTIERS 2.6

2.4 PARAMÈTRES DE CONCEPTION DES SENTIERS 2.24

2.5 COMMUNIQUER LA CLASSIFICATION DES SENTIERS AUX VISITEURS 2.38

2.6 SENTIER ACCESSIBLES 2.39

3 GUIDE POUR DÉFINIR L'EXPÉRIENCE EN SENTIER 3.1

3.1 TERMINOLOGIE: TYPES D'EXPÉRIENCES EN SENTIER 3.3

3.2 CRITÈRES ET OUTILS D'ÉVALUATION DES TYPES D'EXPÉRIENCES EN SENTIER 3.5

3.3 ARRIMER LES TYPES D'EXPÉRIENCES EN SENTIER AVEC LES PROFILS DES VISITEURS (SEGMENTS DE MARCHÉ) 3.9

4 GUIDE D'ÉVALUATION DU NIVEAU DE DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE TOURISTIQUE DES SENTIERS 4.1

4.1 NIVEAUX DE DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE TOURISTIQUE DES SENTIERS 4.6

4.2 ÉVALUATION ET CRITÈRES POUR ÉVALUER LE NIVEAU DE DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE TOURISTIQUE DES SENTIERS 4.8

4.3 ÉVALUATION DU DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE TOURISTIQUE DES SENTIERS: RÉFLEXIONS POUR FAIRE PROGRESSER LA STRATÉGIE DE TOURISME DE SENTIER 4.12

ANNEXES A.1

ANNEXE A: FORMULAIRE D'OBJECTIFS DE GESTION DU SENTIER A.2

ANNEXE B: SPECTRE D'OPPORTUNITÉS RÉCRÉATIVES - DÉFINITIONS DES MILIEUX ET ENVIRONNEMENTS RÉCRÉATIFS A.4

ANNEXE C: PARAMÈTRES DE CONCEPTION DES SENTIERS PAR TYPE D'ACTVITÉ A.5

ANNEXE D: OUTIL D'ÉVALUATION DES TYPES D'EXPÉRIENCES EN SENTIER A.14

ANNEXE E: OUTIL D'ÉVALUATION DU NIVEAU DE DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE TOURISTIQUE DES SENTIERS A.16

GLOSSAIRE I

RÉFÉRENCES II

LIMITE DE RESPONSABILITÉ

Ces lignes directrices sont mises à la disposition de nos partenaires et de l'ensemble du secteur des sentiers au Canada pour aider les gestionnaires à classifier et définir les expériences offertes et à évaluer le niveau de maturité et le potentiel de développement de l'offre touristique de leurs sentiers. Ces lignes directrices ne présentent pas de normes ou de spécifications techniques. Tous les graphiques et les éléments visuels sont présentés à des fins d'illustration seulement, et ne devraient pas être utilisés comme des documents d'ingénierie ou des standards pour la construction ou la conception. Les gestionnaires, les planificateurs et les concepteurs de sentiers sont responsables de s'assurer que leurs sentiers et infrastructures connexes sont correctement conçus, construits, approuvés et administrés par des bénévoles, des employés et/ou des professionnels dûment qualifiés. Les gestionnaires de sentiers doivent régulièrement vérifier l'état de leurs sentiers et s'assurer que les informations utilisées dans les processus présentés dans ce document sont tenues à jour et modifiées au besoin. Sentier Transcanadien (STC), ses contractants et autres collaborateurs n'assument aucune responsabilité vis-à-vis de son contenu ou de son application.

Jugement éclairé

Les gestionnaires, les concepteurs et les décideurs devraient faire tout leur possible pour utiliser ces lignes directrices. Mais dans certaines situations, les gestionnaires ou les concepteurs de sentiers devront prendre des décisions qui s'écartent de ces guides. Dans ces cas, les gestionnaires devraient documenter l'argumentation justifiant leur décision, conserver cette documentation et obtenir un avis professionnel ou juridique sur la question, au besoin.

REMERCIEMENTS

La préparation de ces lignes directrices a représenté une tâche considérable. Sentier Transcanadien souhaite remercier l'ensemble du personnel, des personnes, des partenaires et des organisations qui ont soutenu le développement de ces lignes directrices et partagé leurs recherches, leurs pratiques ainsi que leur savoir-faire. Sentier Transcanadien tient aussi à les remercier d'avoir autorisé l'adoption, l'adaptation et l'application du contenu de leurs documents de référence. De tels partenariats, avec des collaborateurs qui se soutiennent et partagent leurs connaissances, représentent véritablement une base de référence pour le réseau canadien des sentiers.

RECONNAISSANCE TERRITORIALE

STC reconnaît que:

Le Sentier Transcanadien se trouve sur des territoires traditionnels des Inuits, des Métis et des Premières Nations d'un océan aux deux autres. STC reconnaît également que le Sentier Transcanadien comprend des routes terrestres et maritimes qui ont été créées et utilisées – à la fois historiquement et, dans certains cas, récemment – par des peuples autochtones comme routes saisonnières de traite et de commerce.

Notre siège social est situé sur le territoire traditionnel de la Première Nation Kanien'kehá:ka (Mohawk), qui fait partie de la confédération Haudenosaunee. Nous reconnaissons la Nation Kanien'kehá:ka comme gardienne des terres et des eaux de Tiohtiá:ke (Montréal), qui a longtemps été un lieu de rassemblement pour diverses Premières Nations, dont les Algonquins-Anishinaabes, les Atikamekws et les Hurons-Wendats. Nous sommes reconnaissants de pouvoir créer, collaborer, nous divertir et travailler ici. Nous soutenons les efforts de la communauté pour maintenir avec les peuples autochtones une relation basée sur le respect, la dignité, la confiance et la coopération tout au long du processus pour faire avancer les causes de la vérité et la réconciliation.

SENTIER TRANSCANADIEN

Raccordant le Canada d'un océan aux deux autres, le Sentier Transcanadien (STC, le Sentier) est le plus long sentier récréatif multi-usages du monde. D'une longueur de plus de 28 000 kilomètres, le Sentier traverse chacune des 10 provinces et chacun des 3 territoires du Canada, et de nombreux territoires traditionnels des peuples autochtones; il relie 15 000 communautés à l'échelle du pays. 80 % des Canadiens habitent à moins de 30 minutes d'un tronçon du Sentier. Faisant honneur à son nom, le Sentier est un leg patrimonial national qui lie la splendeur des paysages de notre pays à la diversité de nos peuples et des personnes qui vivent au Canada, ainsi qu'à ceux et celles qui le visitent. Le STC inspire, dynamise et contribue à la santé, au bonheur et à l'esprit d'aventure de tous et chacun.

Mission

Le Sentier Transcanadien, le plus long réseau de sentiers du monde, relie les Canadien•ne•s et les visiteur•se•s à la nature, ainsi que les uns aux autres, par le biais d'activités accessibles et inclusives en plein air d'un océan aux deux autres. Au moyen de collaborations et de partenariats, nous bâtissons, entretenons et veillons sur ce sentier pancanadien – un raccordement unique de sentiers urbains et ruraux.

Vision

S'appuyant sur le succès de son raccordement, le Sentier Transcanadien continuera d'inspirer tous et chacun à profiter du plein air, à découvrir la diversité de notre territoire et de nos communautés, à améliorer leur santé et leur bien-être, et à partager leurs histoires sur ce réseau de sentiers emblématique, à l'échelle mondiale.

Whitehorse, YT

SECTION: 1

INTRODUCTION

Fitzgerald Road Access Point, flickr.com

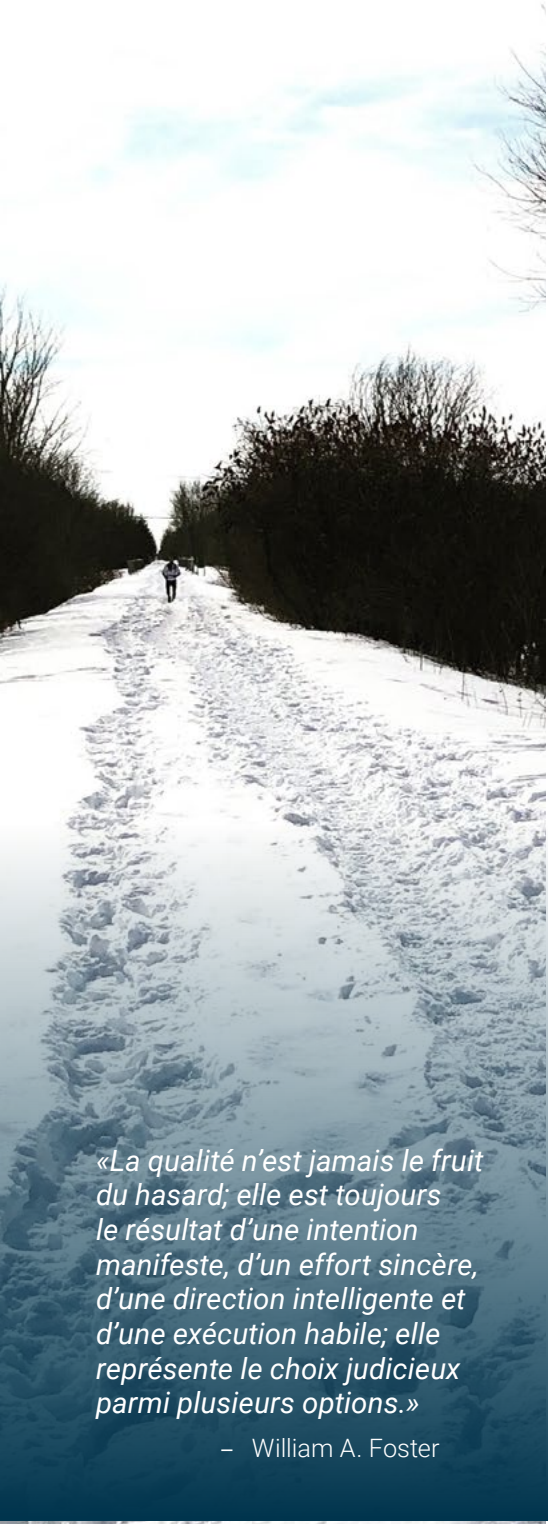

«La qualité n'est jamais le fruit du hasard; elle est toujours le résultat d'une intention manifeste, d'un effort sincère, d'une direction intelligente et d'une exécution habile; elle représente le choix judicieux parmi plusieurs options.»

– William A. Foster

1.1 À QUOI SERVENT CES LIGNES DIRECTRICES?

Les sentiers de qualité comptent parmi les infrastructures récréatives les plus en demande et désirées au Canada. Les sentiers sont aussi un moteur touristique apportant d'importants bénéfices économiques aux collectivités partout au pays et participant à l'attraction et à la rétention de résidents, d'entreprises et d'investissements. Ils n'apparaissent pas spontanément, par eux-mêmes. Ils sont le fruit d'une vision s'appuyant sur une planification, une conception, une construction et une gestion délibérées. Ainsi, définir une classification de sentiers claire, cohérente et articulée autour de l'expérience de l'usager est le fondement même d'une bonne planification et d'une bonne conception de sentiers. Par ailleurs, cette définition aide les usagers à identifier et à repérer les sentiers qui sont mieux adaptés à leurs besoins.

Divisées en trois guides distincts, ces lignes directrices sont mises à la disposition de nos partenaires, ainsi qu'aux écosystèmes touristiques des sentiers, c'est-à-dire les acteurs, les organisations et les destinations présentes dans l'environnement d'un sentier et en relation avec celui-ci. Celles-ci sont construites de façon à aider les gestionnaires à:

- classifier les sentiers multi-usages et à usages mixtes;
- définir le type d'expérience en sentier;
- évaluer le niveau de développment de l'offre touristique de leur sentier.

Centrées sur les sentiers multi-usages et à usages mixtes, ces lignes directrices s'appliquent à la fois aux sentiers existants et aux nouveaux sentiers qui sont en phase de planification et de conception.

Au moyen de ces lignes directrices, STC travaille à:

- établir une cohérence nationale dans la façon dont les sentiers sont décrits et perçus par STC, les gestionnaires et entrepreneurs de sentiers, par les usagers et les administrations publiques et privées, ainsi que par l'écosystème touristique des sentiers;
- permettre un inventaire pancanadien des sentiers qui soit exhaustif et cohérent;
- faire en sorte que les sentiers soient conçus, construits et administrés de façon à offrir l'expérience désirée par l'usager et à satisfaire les attentes de ce dernier;
- permettre aux gestionnaires de communiquer aux usagers les informations essentielles à propos de chacun des sentiers, de façon cohérente et précise, afin qu'ils puissent choisir ceux qui sont susceptibles de correspondre à l'expérience désirée;
- aider à minimiser et à éviter les conflits entre différentes activités permises et utilisateurs présents sur les sentiers;
- soutenir l'industrie touristique et les communautés locales grâce à une croissance du tourisme possiblement générée par les sentiers, avec des investissements centrés sur les usagers et effectuant la promotion des sentiers aux marchés cibles appropriés.

Nous reconnaissons qu'il existe d'autres classifications des sentiers et d'autres lignes directrices, principalement pour les sentiers à usage unique (par exemple, la randonnée pédestre seulement) et les sentiers optimisés pour une activité (par exemple, le vélo de montagne). Nous encourageons les gestionnaires à utiliser ces lignes directrices en conjonction avec celles-ci.

Offrir des réponses aux questions fréquemment posées

Bien que cela puisse ne pas sembler évident au départ, les gestionnaires, les constructeurs, les usagers ainsi que l'écosystème touristique des sentiers se posent souvent les mêmes questions à propos des sentiers, quoiqu'à différents stades du cycle de vie de ces derniers.

Des questions que nous nous posons tous…

Les gestionnaires, les concepteurs, les constructeurs de sentiers se demandent…

- **Qui** tentons-nous d'attirer sur le sentier, et quelles sont les attentes de ces personnes?
- Quel **type** de sentier est offert / sera construit (été, hiver, corridors nautiques)?
- Quels **modes de déplacement** sont autorisés sur le sentier (non-motorisés, motorisés, mécanisés, adaptables, à usages mixtes)?
- Le sentier permet-il la pratique d'une ou de plusieurs activités (usage unique ou multi-usages)? Est-il conçu pour optimiser l'expérience d'un type d'activité spécifique?
- Quels **types d'activités** seront permis sur le sentier? Quelles activités détermineront ses paramètres de conception?
- Quels seront le milieu récréatif du sentier et le **niveau de développement** du sentier et des installations connexes qui seront offerts?
- Quel est le **niveau de difficulté** de ce sentier?

Les usagers des sentiers se demandent…

- Sur quel sentier l'activité que je souhaite pratiquer est-elle permise? Est-ce que ce sentier se situe dans l'environnement récréatif que je recherche?
- Y a-t-il des activités permises sur ce sentier qui sont en conflit avec mes attentes en tant qu'usager?
- En tenant compte de mes aptitudes et habiletés, puis-je me déplacer sur ce sentier et utiliser ses installations de façon sécuritaire et agréable?
- Un équipement adéquat ou une préparation particulière sont-ils nécessaires pour se déplacer sur ce sentier de façon sécuritaire et agréable?
- Ce sentier offre-t-il le confort et les installations dont j'ai besoin?

Les partenaires de l'écosystème touristique des sentiers se demandent…

- Quelles sections du sentier offrent le type et la qualité d'expérience recherchés par mon marché cible?
- L'expérience que propose le sentier est-elle unique, attrayante et intéressante pour mes marchés cibles?
- Les installations nécessaires, l'hébergement et les services offerts sur le sentier répondront-ils aux besoins de mes visiteurs?
- Mes visiteurs peuvent-ils compter sur le fait que les fournisseurs de services dont ils dépendent seront disponibles pour combler leurs besoins?
- Le sentier présente-t-il un degré de difficulté approprié pour mes marchés cibles, et nécessite-t-il une préparation additionnelle?

Ces lignes directrices créent une approche qui permet à tous les acteurs participants et présents dans l'écosystème touristique des sentiers du Canada à répondre à ces questions de façon cohérente et proactive.

1.2 À QUI S'ADRESSENT CES LIGNES DIRECTRICES?

Ces lignes directrices s'adressent à toute personne ou organisation impliquées dans le secteur des sentiers qui souhaite offrir la meilleure expérience possible aux usagers sur le Sentier Transcanadien ou sur tout autre sentier au Canada.

Si vous êtes un…

- gestionnaire;
- concepteur ou constructeur;
- administrateur ou propriétaire terrien public ou privé
- partenaire de l'écosystème touristique des sentiers comme un exploitant d'entreprise touristique, un organisme de gestion de destination (OGD), ou une association touristique régionale (ATR)

...ces lignes directrices s'adressent à vous!

Bien qu'élaborées par Sentier Transcanadien, ces lignes directrices sont pertinentes pour tous les sentiers multi-usages ou à usages mixtes au Canada.

Mont-Tremblant, flickr.com

1.3 COMMENT UTILISER CES LIGNES DIRECTRICES?

Chacun des trois guides présentés dans ce document a été conçu de façon à pouvoir être utilisé individuellement et indépendamment des autres. L'ensemble des trois guides constitue les lignes directrices, soit le *Guide pour définir l'expérience en sentier*, le *Guide d'évaluation du niveau de développement de l'offre touristique d'un sentier* et le *Guide de classification des sentiers*.

Nous recommandons que les sentiers soient d'abord classés conformément au *Guide de classification des sentiers*.

Les objectifs et le public-cible de chacun de ces guides sont:

Guide de classification des sentiers

Objectifs

Définir des orientations axées sur les usagers lors de la planification, la conception et la gestion des sentiers.

Transmettre clairement l'information sur la facilité d'accès aux sentiers et leurs caractéristiques.

Public cible

- Gestionnaires, concepteurs et constructeurs de sentiers
- Usagers
- Écosystème touristique du sentier

Guide d'évaluation du niveau de développement de l'offre touristique d'un sentier

Objectifs

Identifier les priorités pour faire croître le tourisme de sentier.

Favoriser l'intérêt de l'investissement en tourisme.

Permettre la communication et la mise en marché des sentiers aux usagers ciblés et appropriés.

Public cible

- Écosystème touristique des sentiers
  - Organismes de gestion de destination
  - Industrie du voyage
  - Gestionnaires d'entreprises et de services touristiques

1 2 3

Guide pour définir l'expérience en sentier

Objectifs

Faciliter la communication et la mise en marché des sentiers aux usagers ciblés et appropriés.

Permettre aux usagers de mieux identifier les sections du sentier qui concordent avec leurs habiletés et l'expérience qu'ils recherchent.

Comprendre l'inventaire et l'offre des expériences en sentier.

Public cible

- Usagers
- Planificateurs du réseau de sentiers
- Écosystème touristique des sentiers
- Planification de voyage et marketing de destination